



OPÉRATION WHITE SEA IV : UNE OPÉRATION INTERNATIONALE CONTRE LA CONTREBANDE MARITIME

Du 16 septembre au 15 octobre 2024 s'est déroulée l'opération internationale White Sea IV de lutte contre le trafic maritime de stupéfiants.

L'opération s'est déroulée le long de la côte ouest de l'Europe, dans la Manche, en mer du Nord et dans les ports maritimes. Les douanes et la police de 12 pays européens y ont participé. L'opération internationale a été menée par les douanes belges dans le cadre de l'action EMPACT d'Europol.

L'opération s'est concentrée sur les méthodes de contrebande maritime suivantes : dépôt en mer, transbordement en mer sur des navires plus petits, contrebande par l'équipage, attachée à la coque du navire ou découverte par des balayages de pont.

La tendance est clairement au dépôt, les grands navires jetant la cocaïne par-dessus bord et les petites embarcations la ramassant en mer. La cocaïne s'échoue également plus fréquemment sur les plages de la Manche et de la mer du Nord.

Des patrouilleurs, des vedettes rapides, des équipes d'arraisonnement, des équipes de fouille, des plongeurs, des hélicoptères et des avions de garde-côtes ont été déployés avec le soutien d'équipes d'analyse.

Les pays participants étaient l'Espagne, le Portugal, la France, l'Irlande, le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Danemark, la Norvège, la Suède et la Pologne.

Une coopération intensive a été mise en place avec Frontex, Europol, MAOC, les États-Unis et les officiers de liaison en Amérique latine.

En Belgique, la douane, la police judiciaire fédérale, la police maritime, la composante marine, le carrefour d'information maritime et le parquet de Flandre occidentale ont participé activement à l'opération.

Au cours de l'opération, six saisies ont été effectuées en Europe. 930 kg de cocaïne et 4950 kg de haschisch ont été saisis et 4 arrestations ont été effectuées.

525 navires ont été analysés et contrôlés. Au total, 73 navires ont fait l'objet d'un contrôle effectif.